

frais) l'on ne se serviroit que de Postillons, ou de Tambours pour porter d'un Royaume ou d'une Armée à l'autre, les prétentions & concessions des Princes qui sont en guerre. Mais V. E. fait très-bien que de tels accommodemens veulent être précédés de quelques Conférences : elles sont même plus nécessaires dans cette circonstance que dans une autre, ou la diversité d'intérêts de différens Princes qui composent la Ligue, demande de continuelles explications. Et comme la sûreté de la paix exige des Médiateurs & des garanties, je dois sçavoir si en cela l'exemple de S. M. le Roi de Prusse sera suivi de ses autres Alliés, sans quoi tout ce que je ferai, pourroit, peut-être, n'avoir aucun succès.

Je me réduirai donc, Monsieur, à marquer ici, selon le pouvoir que j'en ai, que S. M. le Roi de Suede a une ferme & sincere envie de conclure une Paix raisonnable, sûre & générale : que pour mieux prouver la droiture de ses intentions, elle a accepté il y a longtems, la médiation du Roi mon Maître & celle de l'Empereur. Qu'outre cela elle a proposé deux Villes différentes pour y traiter d'une Paix générale, où elle a toujours compté d'envoyer ses Ministres, aussi-tôt que les Médiateurs en auroient déclaré le choix. Qu'elle ignore par quelle fatalité les affaires ont traîné en longueur ; mais qu'elle n'a pû se dispenser en attendant la conclusion de la Paix, d'avoir recours aux armes contre les efforts de ses Ennemis. Qu'elle est prête de les quitter aussitôt qu'il s'agira d'un accommodement, & que pour y porter plus de facilité, elle souhaite  
que